

# Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

*infos*

N°73 Février 2018

## Sommaire

Voeux

Plan local d'urbanisme

Contrat local de santé

Vie des îles

ID-îles consacré à Bréhat  
Festival "Les Insulaires"  
Marque "Savoir-faire des îles  
du Ponant"

Travaux

Assainissement  
Missions du responsable des  
services techniques

Les oiseaux de l'archipel  
bréhatin

Trois différentes bernaches

Information

Site internet de la commune  
Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Etat-civil

## VŒUX

Le maire, Patrick Huet, a présenté ses vœux à la population – et au-delà à la communauté bréhatine – le samedi 13 janvier en fin d'après-midi.

Plus de 120 personnes étaient présentes à la salle polyvalente pour le discours...et pour partager la traditionnelle galette dans une ambiance très détendue.

Le boulanger, Pascal Leprince, avait réservé une surprise. Deux galettes renfermaient une fève en métal qui était également un joli pendentif. Les heureux gagnants se sont également vus offrir le lendemain une galette pour 8 personnes.

Nous reproduisons ci-dessous l'allocution du maire.



### Bonsoir à toutes et à tous,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année.

Je vous souhaite au nom de la commune et en mon nom propre une belle et heureuse année 2018, une bonne santé et beaucoup de joie et de bonheur.

Je m'adresse à vous ici présents en cette fin d'après-midi mais aussi, naturellement, bien au-delà, à toute la communauté bréhatine, c'est à dire à tous ceux qui ont en partage cet archipel et l'ont souvent chevillé au corps et ce quelles que soient leurs origines et leur résidence géographique.

J'ai une pensée particulière pour tous les membres de notre communauté qui ne peuvent être parmi nous en ce moment notamment pour des raisons de santé.

J'associe à ces vœux nos amis d'Itterswiller que nous aurons le plaisir d'accueillir au printemps. Ce sera une nouvelle fois l'occasion de se retrouver en toute amitié.

Je ne vais pas vous imposer une liste exhaustive des réalisations 2017 et des projets 2018.

Dans ce domaine, nous avons conscience que nous ne communiquons pas assez, probablement, et beaucoup moins que nous ne pourrions le faire.

A partir d'aujourd'hui, tous les communiqués adressés à la presse seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

Ce fut d'ailleurs le cas à l'occasion de l'arrêt momentané du petit train routier.

D'autre part, vous le savez, la commune ne prend jamais part aux polémiques de quelque manière que ce soit, notamment sur les réseaux sociaux. Nous préférons le dialogue et la concertation. Des inepties et des contre-vérités, même répétées plusieurs fois, n'ont jamais fait une vérité. Je ne veux rien faire qui puisse diviser notre communauté mais, à un moment donné, je pourrais être contraint de réagir.

La commune a, une nouvelle fois, beaucoup travaillé en 2017. Je ne retiendrai que 3 sujets. Ce sont des sujets d'importance. Des sujets structurants.

### Premier sujet : les travaux d'assainissement.

Il est impossible de les ignorer ! Surtout actuellement !

Ils seront achevés avant l'été prochain. C'est un projet long, difficile et fort complexe que l'on voit se concrétiser avec une réelle satisfaction.

Je vous rassure, après tous ces travaux, les routes seront refaites et devraient retrouver un bon aspect.

### Deuxième sujet : un autre gros chantier, le plan local d'urbanisme, le PLU.

C'est un dossier qui engage la commune pour de nombreuses années. La phase de concertation et d'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable (le PADD) est aujourd'hui achevée. Le travail a été mené sous l'impulsion des commissions Urbanisme et Environnement. Des ateliers associant des habitants de l'île se sont également réunis. Je voudrais tous les remercier pour leur présence, leur implication et le sérieux de leur travail. Le PLU devrait être soumis au vote du conseil municipal à la fin de l'année. Préalablement, une enquête publique sera lancée afin de recueillir les avis de chacun.

### Troisième sujet : le traitement des ordures ménagères.

Le conseil municipal a pris une décision forte en matière de traitement des ordures ménagères. Le système actuel est obsolète. Les commissions Environnement et Sécurité et Réglementation/Ports communaux ont là aussi beaucoup travaillé avec le concours des services techniques de la commune et le Smitred qui est, je le rappelle, le syndicat mixte qui traite nos déchets. Je voudrais également les remercier pour le travail accompli, là aussi avec sérieux. Il reste maintenant à mettre en œuvre la décision qui améliorera à la fois le travail des agents municipaux et leur sécurité et diminuera la circulation des véhicules. Ce ne sera pas facile. Mais comme l'a écrit Jean-Louis Moré :

*"Il n'est pas d'obstacle que la persévérance et le courage ne surmontent".*

Les services administratifs et techniques de la commune sont compétents et très impliqués dans nos projets mais ils ne peuvent pas tout faire et on ne peut pas tout leur demander.

Nous avons donc décidé, il y a un an, de faire appel à des bureaux d'études pour nous assister. Concrètement, l'ADAC (l'agence départementale d'aide aux collectivités, à laquelle la commune est adhérente) a réalisé pour nous une étude de faisabilité pour 7 projets. Le conseil municipal a approuvé cette étude.

Le maître d'œuvre a d'ores et déjà été désigné pour 3 projets : la réfection des voies communales du petit Guerzido, du chemin Vert et de l'école à l'église.

Pour les 4 autres, l'agrandissement de la salle polyvalente, l'accessibilité de l'école, l'aménagement d'un local près du cimetière, l'ADAC se charge actuellement de trouver un maître d'œuvre.

Ce qui est vrai pour les projets l'est également pour les autres services communaux. On ne peut pas tout leur demander.

Le portage des repas à domicile est assuré en partie par le policier municipal et en partie par des bénévoles, élus ou non.

Le transport des personnes par le véhicule communal est forcément limité par la disponibilité des agents, c'est-à-dire pendant les heures de travail, sauf en cas d'urgence, bien entendu. Il doit naturellement compléter, sans le remplacer ni le concurrencer, le service assuré actuellement par le petit train routier dont le transport est l'activité unique.

En matière de logement public, Côtes d'Armor Habitat a enfin déposé, un permis de construire de 4 logements après concertation avec les services de l'Etat. Ces logements sont inscrits dans la programmation départementale des logements sociaux.

Une initiative privée en matière de logements partagés a également vu le jour. Les objectifs des personnes à l'origine de ce projet sont tout à fait en phase avec la volonté communale de pérenniser sur le long terme l'habitat permanent. La commune ne peut qu'encourager une telle démarche et va rechercher des possibilités en matière foncière.

Puisque j'évoque le foncier, je me dois de mentionner l'initiative de l'association Fert'île concernant le développement de l'agriculture. L'agriculture est l'un des domaines où des emplois permanents peuvent être créés sur notre île. La commune a participé au financement d'une étude sur le foncier agricole qui va nourrir notre réflexion pour l'élaboration du PLU.

Je pourrais citer d'autres projets, d'autres initiatives, en matière d'eau, de transport, de sécurité. Je pourrais également m'attarder sur la probable baisse globale des dotations et des subventions qui vont obligatoirement restreindre nos capacités d'action mais je veux évoquer maintenant la vie de notre communauté.

Je dirai un mot sur l'école. Elle se porte bien. Je sais que le ministre de l'Education nationale aura – il me l'a promis lorsque nous l'avons reçu à la mairie en août dernier - un regard bienveillant sur notre école, élément essentiel de la vie à Bréhat.



Je dirai également un mot sur la santé. Le contrat local de santé des îles du Ponant a été signé à Bréhat. Un contrat spécifique pour Bréhat a également été signé. Il porte sur la volonté de maintenir à domicile les personnes âgées le plus longtemps possible, sur le souhait de développer la prévention, la vaccination et le dépistage du cancer et, prioritairement, celui de conforter et développer l'accès et la permanence des soins.

Je remercie tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ces documents.

J'ai l'habitude de dire, y compris à mes collègues maires des îles, que le tissu associatif bréhatin est particulièrement dynamique. Je salue la dernière association née, la Kidèch'.

Le peuple des îles a pu se rendre compte de la vitalité de la communauté bréhatine et de ses associations lors de la 6e édition du festival "Les insulaires". Je veux une nouvelle fois remercier tous ceux qui ont fait de cette édition bréhatine un incontestable succès et porté haut nos couleurs. Nous garderons tous de ces 3 jours de festival mais aussi de sa longue préparation, le souvenir de très belles rencontres et de beaux moments de partage. Nous avons rarement la chance de vivre un moment comme celui-là, à la fois fédérateur et joyeux. Aucun d'entre nous ne regrette l'énergie et l'enthousiasme qu'il y a mis.

Au-delà des associations, je veux remercier tous ceux qui font vivre notre communauté tout au long de l'année sous une forme ou sous une autre, en particulier tous ceux qui assurent notre sécurité, pompiers et médecin, ainsi que les agents de la commune.

Il est temps maintenant de déguster la galette que nous a préparée notre boulanger.

Une nouvelle fois, joyeuse année à tous. Bloavezh mat dan holl !

Patrick Huet  
Maire

# Le plan local d'urbanisme (PLU)

Le plan local d'urbanisme est un document de planification territoriale.

Il touche à toutes les questions de notre vie quotidienne : Où vais-je pouvoir construire ? Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ? Comment vais-je pouvoir me déplacer ? Quels seront les espaces naturels et agricoles préservés...

Il s'imposera à tous, particuliers, entreprises, administrations, et servira de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux, etc.).

Nous avons engagé, au printemps 2016, l'élaboration de notre Plan local d'urbanisme.

Les élus municipaux, les techniciens de la commune, un groupe d'expertise locale, accompagnés de l'Atelier Perspective ont réalisé ensemble le diagnostic du territoire lors des 6 premiers mois d'études.

En 2017, nous avons travaillé à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le PADD est la pierre angulaire du PLU. Il définit les orientations générales d'aménagement et les objectifs de développement retenus par la commune sur la base des constats et des enjeux identifiés lors du diagnostic. Ces orientations ont fait l'objet d'un débat en conseil municipal et d'une présentation en réunion publique le 4 novembre 2017.

## TROIS GRANDS AXES D'ACTIONS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :

### Maîtriser le développement de l'île

- Favoriser le maintien d'une population permanente / Un besoin en logements estimé à environ 20 logements publics sur 15 ans
- Assurer une production de logements essentiellement de type social afin de permettre à de jeunes ménages de s'installer sur l'île
- Stopper le mitage de l'île en favorisant la concentration de l'urbanisation au sein des espaces urbanisés, en complétant le tissu existant et en favorisant la réhabilitation de l'existant / Une quinzaine de logements prévue en réhabilitation de bâtis existants
- Interdire le changement de destination de tout immeuble (bâti ou non) y compris les bâtiments d'activités économiques en habitation excepté pour les besoins de la collectivité dans les espaces agricoles et naturels
- Maintenir les équipements publics et les services sur l'ensemble de l'île
- Assurer le lien maritime avec le continent et maintenir la priorité aux modes de déplacements «doux»

### Favoriser et organiser le développement économique de l'île

- Regrouper les activités économiques au sein d'une zone artisanale organisée par la collectivité
- Favoriser les nouveaux types d'activité / Favoriser l'installation des activités compatibles avec la nature de la commune et l'habitat dans le tissu urbain
- Mettre en valeur l'offre commerciale de proximité et permettre son développement

- Valoriser la position maritime de la commune
- Maintenir les terres agricoles mais limiter les possibilités de construction de bâtiments agricoles
- Reconnaître un usage strictement agricole sur les terres et les bâtiments d'exploitation.
- Interdire tout changement de destination des bâtiments agricoles.
- Promouvoir les produits locaux de qualité et la diversification agricole (vente à la ferme, gîte, ferme pédagogique).
- Contenir l'activité touristique afin de limiter son impact sur l'environnement

### Transmettre le patrimoine bréhatin aux générations futures

- Protéger l'environnement naturel et paysager, garant de l'identité et de l'attractivité de l'archipel (espaces remarquables, sites classés et inscrits, zone Natura2000, espaces boisés, etc.)
- Relever le défi de la modération de la consommation des espaces

- Limiter au maximum les constructions nouvelles d'habitations
- Regrouper les activités économiques
- Privilégier la réhabilitation de bâtis existants pour la production de nouveaux logements
- Mettre en place des orientations d'aménagement sur les secteurs de développement
- Conforter l'identité bréhatine par la préservation et la réhabilitation du patrimoine architectural, urbain et paysager
- Préserver les zones humides et limiter les surfaces imperméabilisées
- Organiser le développement pour minimiser l'exposition aux risques et aux nuisances
- Favoriser des bâtiments économes en énergie et promouvoir le développement des énergies renouvelables

Afin de vous présenter les éléments du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durables, des documents sont mis à votre disposition en mairie. Ils sont accompagnés d'un registre d'expression sur lequel vous pouvez faire part de vos observations.

Réunion publique le 4 novembre 2017



Le contrat local de santé des îles bretonnes du Ponant signé le 21 octobre 2016 a pour objectif d'apporter une réponse aux difficultés d'accès aux soins tant sur les îles que sur le continent, ainsi qu'à la prévention et au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Il a pour objet d'offrir à tous les îliens et aux professionnels de santé y exerçant :

- Un égal accès aux soins, à la prévention, au bien vieillir chez soi ;
- Une présence sanitaire organisée jour et nuit sur toutes les îles ;
- Un parcours adapté au sein des établissements de santé et médico-sociaux du continent en lien avec une organisation des transports et de l'hébergement ;
- Une attractivité de l'exercice professionnel (contrat répondant notamment à la fluctuation de l'activité liée à la démographie insulaire).

Un avenant spécifique à Bréhat a été signé le 8 septembre 2016 avec l'agence régionale de santé, le conseil départemental, la caisse primaire d'assurance maladie. Il reprend plusieurs objectifs et actions du contrat socle AIP, notamment :

## 1. Organiser l'offre de soins de premier et deuxième recours :

- **Action 1** : maintenir et développer l'attractivité pour les professionnels de santé qui souhaitent exercer sur l'île
- **Action 2** : mettre en place des consultations avancées, utilisation de TIC (Technologie d'Information et de Communication), facilitation à l'accès aux spécialistes du continent
- **Action 3** : mutualiser les moyens insulaires : décroisement des structures Had (Hospitalisation à domicile), Ssiad (Service de soins infirmiers à domicile), Ehpad, libéraux, aide à domicile.

## 2. Mieux organiser les parcours des patients entre l'île et le continent

- **Action 1** : réaliser un protocole avec les établissements de référence pour améliorer le parcours des patients îliens fluide et coordonné au sein des services hospitaliers et médicaux sociaux du continent

- **Action 2** : définir l'opportunité de développer l'hospitalisation à domicile sur l'île et définir son champ d'intervention.

## 3. Développer un programme de prévention et de dépistage

- **Action 1** : relayer les campagnes de dépistage en impliquant l'ensemble des professionnels de santé
- **Action 2** : organiser l'accès à la prévention des cancers
- **Action 3** : relayer les campagnes de vaccination en impliquant l'ensemble des professionnels de santé

## 4. Améliorer l'accès à la santé au travail en lien avec les contrats locaux de santé des pays du Trégor-Goélo et de Guingamp

## 5. Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

- **Action 1** : favoriser l'adéquation du logement aux besoins de la personne
- **Action 2** : coordonner la prise en charge des soins à domicile en organisant si besoin l'articulation avec les dispositifs d'information, de coordination et d'intégration du continent.
- **Action 3** : développer le diagnostic précoce de la perte d'autonomie.

## 6. Améliorer la qualité du transport des patients

## 7. Développer le recours à l'e-santé (projet de télémédecine)

La téléconsultation en dermatologie avec le centre hospitalier de Paimpol, à partir de l'Ehpad est déjà opérationnelle. Notre souhait est d'étendre cette pratique à d'autres pathologies et à l'ouvrir aux personnes non résidentes de l'Ehpad.

La commune pilote certaines actions avec le docteur Trimaille.

## ID-îles consacré à Bréhat

Nous avons eu l'occasion d'évoquer le projet et le magazine ID-îles dans des numéros précédents de Bréhat Infos.

Le projet ID-îles (Initiatives et Développement des îles) est un programme de recherche débuté en 2011. Il est co-construit par l'Association des Îles du Ponant (AIP) et le laboratoire Géomer (Université de Bretagne Occidentale) dans le cadre d'un programme de la Région Bretagne.

Le magazine ID-îles est une émission mensuelle de 26 minutes réalisée par deux géographes du programme ID-îles pour transmettre les résultats du programme de recherche, et diffuser les expériences et initiatives entre les îles du Ponant.

Le numéro 15 d'ID-îles Magazine est consacré à Bréhat. Le reportage est présenté ainsi par ses auteurs : « *Voyons d'abord comment l'île au passé maritime et agricole, s'est peu à peu orientée vers le tourisme. Puis nous nous intéressons à son paysage, et aux personnes qui ont développé et maintenu des activités à l'année pour l'entretenir : c'est notamment le cas des jardiniers mais aussi des agriculteurs, ou encore de la pépinière de l'île. Rencontre également avec Maëlle et Colin, jeunes artisans verriers, qui viennent de s'installer sur l'île* ».

Vous pouvez le retrouver à l'adresse suivante : <https://www.id-iles.fr/>

## Vie des îles suite

### Festival "Les Insulaires"

Lors de la 5<sup>e</sup> édition du festival "Les Insulaires" sur l'île d'Aix, en septembre 2016, des rumeurs circulaient sur le nom de l'île organisatrice de la 6<sup>ème</sup> édition. Ce n'est que lors du discours de clôture de la présidente Sylvie Groc que nous avons eu la confirmation de notre candidature pour 2017.



La communauté bréhatine s'est montrée très enthousiaste à cette annonce. Néanmoins elle appréhendait quelque peu son organisation.

A l'occasion de la réunion publique du 19 novembre 2016, à la salle polyvalente, l'assistance était au rendez-vous. Jean-Benoît Beven, coordinateur du festival, était entouré d'invités, maire, élu, qui avaient vécu chacun et chacune une édition sur leur île. Ils nous ont fait part de leur expérience. Les bénévoles se sont pressés pour s'inscrire dans les différents ateliers créés à cette occasion : logistique, restauration, buvette, hébergement, banque,

boutique, conférences-débats, stand de la commune. Chaque atelier, au fil des mois s'est réuni régulièrement. Toute cette organisation a demandé beaucoup de travail.

Pas moins de 180 bénévoles ont participé avant, pendant et après le festival.

Ce sont les ateliers restauration/buvette qui ont mobilisé le plus de bénévoles. Les autres bénévoles se sont répartis dans les différents ateliers. Plus de 1 000 personnes déjeunèrent le dimanche. Ce repas, très apprécié des convives, nécessita 3 services.

Au menu : salade d'automne, St Jacques, cocos paimpolais, tranche de lard fumé, riz bréhatin. L'écosage des 300 kg de cocos réunit dans une joyeuse ambiance 80 bénévoles durant 1 h 30.

Environ 1 000 insulaires ont été hébergés sur notre île. Les Bréhatins ont répondu en nombre à notre recherche de logements, mais ce fut un vrai « casse-tête » pour contenter tout le monde !

Au cours de ces 3 jours, nous avons pu accueillir plus de 5000 visiteurs malgré une météo « capricieuse ».

Ce fut l'occasion de vivre, au fil des rencontres, des moments d'amitié entre îliens, d'assister aux conférences (« Présentation de notre île », « L'économie circulaire », « Les îles dans 20 ans ») et de débattre autour des problèmes communs aux îles, de participer aux épreuves sportives (godille, pétanque, foot), de découvrir les autres îles adhérentes de l'A.I.P, d'assister aux nombreux concerts. Cette année la compétition de godille « femmes » fut remportée par Marion Le Pache. Didier Daigre, participant à la finale « hommes », est arrivé second. Quant à Eric Prud'homme au concours de pétanque et à la jeune équipe de football des enfants bréhatins, ils remportèrent la première place.

Ce fut un grand événement, grâce à vous les bénévoles. Un grand merci à vous tous qui avez contribué à la réussite de ce festival ! Rendez-vous en septembre 2018, sur l'île de Groix pour la 7<sup>e</sup> édition.



### Marque "Savoir-faire des îles du Ponant"

Pour valoriser les entrepreneurs des îles du Ponant, l'AIP (Association des îles du Ponant), avec le concours de l'Etat et de la région a créé la marque «Savoir-faire des îles du Ponant» qui garantira le caractère véritablement insulaire d'un produit ou d'un service et fera la promotion des entrepreneurs insulaires qui créent des emplois à l'année sur leurs territoires.

Lors du lancement de la marque des îles, les maires des îles, Emmanuelle Rasseneur, conseillère régionale et référente AIP, Laurence Fortin, vice-présidente de la région en charge de l'aménagement territorial, Gérard Derouin, sous-préfet représentant le préfet.



Les activités économiques sur les îles ont des coûts de production plus élevés de 38% en moyenne que sur le continent. Cette différence est liée au prix du foncier, à la logistique et aux transports, à la difficulté d'accès aux services, etc. Malgré tout, un tissu économique dynamique existe et de nombreuses initiatives de production et de transformation voient le jour et sont porteuses du développement pour les îles. Parallèlement, les maires des îles ont identifié le développement économique pérenne comme un enjeu majeur pour l'avenir des îles.

L'AIP a donc décidé de créer une marque territoriale qui valorisera les structures qui créent des emplois durables sur les îles.

Cette marque a deux objectifs :

- **Notoriété** : faire rayonner l'excellence des produits, des services et des savoir-faire des entreprises des îles du Ponant ;
- **Réseau** : créer un réseau fort d'acteurs économiques inter-îles (collectivités et entreprises).

Savoir-faire des îles du Ponant a été lancée officiellement le 29 septembre à Bréhat, à l'occasion d'un événement organisé dans les locaux des Verreries de Bréhat, adhérent du réseau.

Un site dédié est en ligne : <http://savoirfaire-ilesduponant.com>

## Travaux

### Assainissement

La commune de Bréhat a engagé en 2015 des études pour étendre son réseau d'assainissement collectif d'eaux usées en conformité avec son zonage d'assainissement révisé en 2013.

La société B3i basée à Brest et Plérin a été retenue comme maître d'oeuvre pour réaliser les études, les appels d'offres travaux et le suivi de chantier.

5 secteurs ont été retenus pour étendre les réseaux d'assainissement suivant le plan joint :

- Krec'h Simon
- Krec'h Tarec - Kerguereva
- Krouezen
- Gardenno
- Guerzido

Les travaux représentent le raccordement d'environ 140 habitations, la réalisation de 4 500 mètres linéaires de tranchées, et la création de 6 nouveaux postes de refoulement.

La commune a profité de ces travaux pour remplacer le réseau d'eau potable vétuste sur les secteurs concernés par le réseau d'assainissement.

Des prestations connexes d'enfouissement de réseaux basse tension et de télécommunication sont aussi engagées en parallèle par le

Syndicat d'Electrification et Enedis.

Les travaux sont actuellement en cours ; ils ont démarré en mars 2017 et se prolongeront jusqu'en juin 2018 avec les derniers essais de contrôle de réalisation et les réfections des chaussées.

Sept entreprises spécialisées dans la pose de canalisation d'assainissement et la voirie réalisent les travaux :

- Sarc pour les secteurs Krec'h Simon, Krec'h Tarec, Gardenno

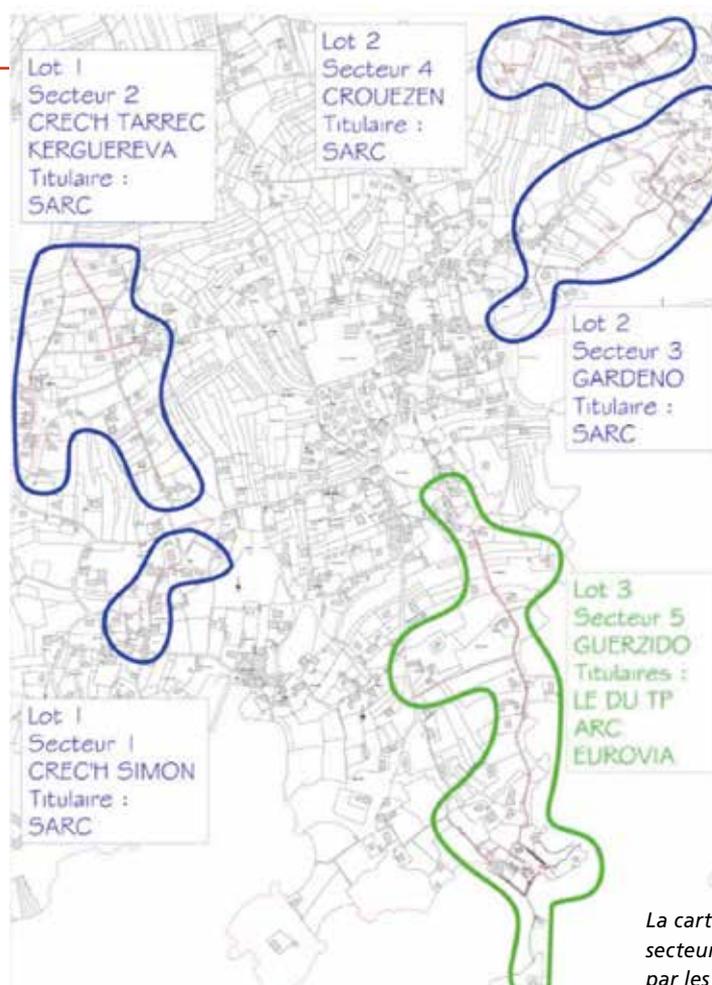
## Travaux suite

- Ledu Industrie pour les 6 postes de relèvement.
- Ledu Canalisation avec Eurovia et Arc pour le secteur du Guerzido.
- Colas pour les réfections de chaussée.
- A3sn pour les contrôles.

Le montant global des travaux d'assainissement, d'eau potable et des études représente un budget de 2 125 000€ TTC.

L'avancement des travaux est à ce jour d'environ 60%.

Le raccordement effectif à l'assainissement collectif n'interviendra, pour l'ensemble des zones, qu'à l'issue des travaux. Si ce chantier de grande ampleur perturbe la vie des habitants, les entreprises veillent à minimiser la gêne occasionnée, sans oublier que ces travaux réduiront considérablement la pollution aux abords de l'île de Bréhat pour le bien de tous.



La carte des secteurs concernés par les travaux d'assainissement

## Missions du responsable des services techniques : Yannic Guillemain

Yannic Guillemain a rejoint le personnel de la commune en août 2014. Il est responsable des services techniques et dirige une équipe de 5 agents.

Depuis 3 ans et demi, grâce ses qualités humaines et ses compétences, il a su donner confiance à toute son équipe.

Actuellement de nombreux chantiers sont en cours. Le principal concerne l'extension de l'assainissement collectif sur 5 secteurs de l'île Sud. C'est un chantier important, très technique et compliqué, compte tenu de notre insularité, de l'étroitesse des voies et de la morphologie du sol.

Yannic Guillemain supervise ce chantier. Sa mission de responsable des services techniques lui impose une



vigilance quotidienne. Il doit gérer tous les problèmes auxquelles se heurtent les entreprises et veiller également au respect de l'enveloppe budgétaire, ce qui est loin d'être facile !

Il lui faut aussi organiser la « base de vie » des chantiers, coordonner leur approvisionnement et le stockage des matériaux.

A ce jour, 90% des travaux à Krouezen et au Gardenno ont été réalisés, ceux du Guerzido sont en cours,

Yannic Guillemain doit exécuter aussi tous les travaux votés par le conseil municipal, notamment : la mise aux normes électriques de la salle polyvalente, la gestion des déchets, la recherche d'un assistant à maître d'ouvrage pour le nouveau projet

du traitement des ordures ménagères, la réfection des voies communales (Petit Guerzido, Chemin Vert...) et la réhabilitation du « Jardin de la Libération » etc.

La gestion du temps de travail des agents est une autre tâche de Yannic Guillemain et non la moindre. Durant la saison estivale, le traitement des déchets occupe près de 90% de leur temps. Et ce n'est pas leur unique activité !

Il ne faut pas oublier non plus les tâches administratives qui lui incombent pour mener à bien l'ensemble des projets communaux.

En résumé, nous pouvons dire que Yannic Guillemain est le chef d'orchestre des services techniques de la commune.

# Les oiseaux de l'archipel bréhatin

## Trois différentes bernaches



Depuis son numéro 45 (février 2007), Bréhat Infos publie régulièrement une photo d'oiseaux réalisée par Jacques Potier. Nous rappelons aux amateurs d'oiseaux et/ou de belles images qu'ils peuvent consulter sur le site de la commune (<http://www.iledebrehat.fr/>) deux diaporamas.

### Numéros utiles

**SAMU 15**  
**POMPIERS 18**  
**POLICE 17**

**APPEL URGENCE EUROPÉEN**  
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) **112**

**CENTRE ANTI-POISONS**  
**RENNES 02 99 59 22 22**

**Mairie 02 96 20 00 36**  
Télécopie : 02 96 20 01 92

**Médecin Bréhat 02 96 20 09 51**

**Gendarmerie**  
Paimpol **02 96 20 80 17**

**Petit train** **06 86 77 85 46**  
routier

## Information

### Site Internet de la commune



La commune dispose d'un site internet. Destiné à l'information des habitants et résidents, il est constamment mis à jour. Son adresse : <http://www.iledebrehat.fr/>.

Outre de multiples informations pratiques, vous y trouverez, dans leur intégralité, les procès-verbaux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr, les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti régulièrement par courriel des derniers articles publiés sur le site et, bien entendu, de la disponibilité de la version électronique de Bréhat Infos, inscrivez-vous directement sur le site.

### Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 3,20 euros pour le poids maximum (lettre verte).

Voir aussi la rubrique Site internet de la commune.

## Etat-civil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

### Mariages

Elvire, Marie, Éléonore, Madeleine de BOYSSON  
et Briac, Patrick, Gilles LE COTTIER ..... 9 juin 2017

Christine HABASQUE et Valentin, Charly, Noé CLEMENTI-ARNOULT ..... 23 juin 2017

Anne-Claire, Agnès, Marie BERTIER  
et Théophile, François, Cyprien PILLU ..... 8 septembre 2017

### Décès

Michel, René ROLLAND ..... 4 septembre 2017

Jean, Eugène LE ROUX-COCHERIL ..... 26 septembre 2017

Léon, Jean, Marie TARIN ..... 16 octobre 2017

Denis, Yves, Marie CHARLÈS ..... 27 décembre 2017

Pierre, Marie AUFFRET ..... 5 janvier 2018

Paulette, Aline GEFFROY veuve LE PEUCH ..... 9 janvier 2018